

MEMO – MERCREDIS 2026

Chers Parents,

Vos enfants sont inscrits à l'Accueil périscolaire du mercredi. Vous trouverez ci-dessous un mémo sur le rappel des modalités de fonctionnement de cet accueil pendant la période scolaire.

1. Organisation de l'accueil des enfants et des familles :

LES MATERNELLES :

✓ Arrivée des enfants :

- **De 05h00 à 07h00** - Accueil Matinal :
 - ⇒ **Rez-de-jardin (accès par l'escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) - Toutes les maternelles**
- **De 07h00 à 09h00** – Péri loisirs matin :
 - ⇒ **Rez-de-jardin (accès par l'escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) - Toutes les maternelles**
- **A 09h00 et 13h30** - Journée accueil de loisirs :
 - ⇒ **Rez-de-jardin – Les moyennes et grandes sections des maternelles**
 - ⇒ **Halte-garderie – Les petites sections**
- ✓ **Départ des enfants :**
- **A 11h30 (départ petits cantine) - 13h30 - 16h30/17h00 :**
 - ⇒ **Rez-de-jardin – Les moyennes et grandes sections des maternelles**
 - ⇒ **Halte-garderie – Les petites sections**
 - ⇒ **Au 1^{er} étage (+ 6ans) (accès par l'accueil principal) Après 11h30 jusqu'à 12h00 pour toutes les maternelles**
- **De 17h00 à 17h30** – Péri loisirs soir :
 - ⇒ **Rez-de-jardin – Toutes les maternelles**
- **De 17h30 jusqu'à 19h30** – Péri loisirs soir :
 - ⇒ **1^{er} étage (accès par l'accueil principal) – Toutes les maternelles et les élémentaires.**

Si les enfants sont dans le jardin, **passage obligatoire par la salle polyvalente**
(Pas de passage par les jardins par mesure de sécurité)

Fermeture de l'Accueil de Loisirs à 19h30



LES ELEMENTAIRES :

✓ Arrivée des enfants :

- **De 05h00 à 07h00** - Accueil Matinal :
 - ⇒ **Rez-de-jardin (accès par l'escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) – Tous les élémentaires**
- **De 07h00 à 09h00** – Péri loisirs matin :
 - ⇒ **Rez-de-jardin (accès par l'escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) – Tous les élémentaires**
- **A 09h00** - Journée accueil de loisirs :
 - ⇒ **1^{er} étage (accès par l'accueil principal) – CP /CE1**
 - ⇒ **Salle polyvalente (accès par l'accueil principal) – CE2/CM1/CM2**
- **A 13h30 :**
 - ⇒ **1^{er} étage - Tous les élémentaires**

✓ Départ des enfants :

- **A 12h00 :**
 - ⇒ **1^{er} étage ou salle polyvalente - Les élémentaires**
- **A 13h30 - 16h30/17h00 :**
 - ⇒ **1^{er} étage - Tous les élémentaires**
- **De 17h00 jusque 19h30** – Péri loisirs soir :
 - ⇒ **1^{er} étage (accès par l'accueil principal) – Tous les élémentaires et maternelles.**

Si les enfants sont dans le jardin, **passage obligatoire par la salle polyvalente**
(Pas de passage par les jardins par mesure de sécurité)

Fermeture de l'Accueil de Loisirs à 19h30



2. Conditions d'arrivée et de départ :

- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée d'Accueil de loisirs **à partir de 09h00 et ce jusqu'à 09h45** et vous pouvez récupérer votre enfant **à partir de 16h30 jusqu'à 17h00**. En dehors de ces horaires le péri-loisirs vous sera facturé (Arrivée avant 09h00 et après 17h00).
- ✓ Il est impossible d'arriver pour le déjeuner.
- ✓ **A leur arrivée**, les enfants doivent être **impérativement présentés par l'accompagnateur à un animateur**.
- ✓ **A leur départ**, les enfants seront repris par les parents ou toute personne nommément désignée par eux sur la fiche d'autorisation parentale ou par mail. La personne, qui prendra en charge l'enfant, devra signer la feuille d'émargement mise à sa disposition.
- ✓ **Uniquement les enfants de plus de 10 ans peuvent venir ou quitter seuls le Centre Social en respectant les horaires indiqués sur leur planning**.
- ✓ **Accompagnateurs mineurs** : Seuls les membres de la fratrie peuvent récupérer un enfant avec l'accord des parents.

3. Nécessaire affaires enfants :

- ✓ Chaque enfant en maternelle devra être muni d'un sac à dos (change, doudous et/ou tétine, couches si besoin).
- ✓ Les maternelles et élémentaires doivent être équipés de chaussures et de vêtements adaptés aux activités.
- ✓ Les affaires doivent être identifiables et marquées au nom de l'enfant (surtout pour les maternelles).

4. Contact :

- ✓ En journée vous pouvez nous joindre pour toutes informations et demande par mail christine.boisteux@centre-social-rural-lamorlaye.org ou par téléphone au **03.44.21.61.61**
- ✓ **A partir de 17h00** vous pouvez joindre le service au **06.95.66.79.03** (en cas de retard ou prise en charge de votre enfant par une autre personne). **Attention vous ne pouvez pas laisser de message.**